

DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ORGANISATION DU BILAN À MI-PARCOURS DU CONTRAT D'ACCREDITATION

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L613-1,

Vu les statuts de l'université ;

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, après en avoir délibéré :

Article 1

Approuve l'organisation mise en place pour réaliser un bilan mi-parcours du contrat d'accréditation telle que présenté dans la note de cadrage dédiée.

Article 2

La présente délibération sera transmise à la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions du règlement portant modalités de publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Article 3

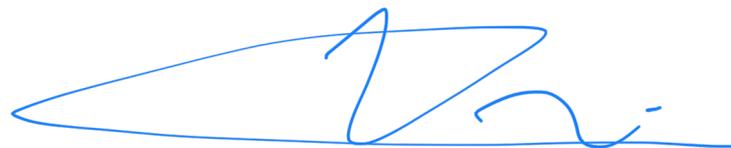
Le directeur général des services de l'université de Bordeaux est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Annexe : Note de cadrage bilan mi-parcours de l'accréditation 2022-2028

Adopté à la majorité des votes exprimés :
16 votes pour
1 vote contre
7 abstentions

Le président du conseil académique,

Dean Lewis



Vice-présidence Formation et vie universitaire

Bilan mi-parcours de l'accréditation 2022-2028

Date : 24 janvier 2025

Rédacteurs : Sarah Gacem, Florence Astien, Pascal Lecroart, Jocelyn Caillaud

Destinataires : Services centraux, directions de collèges et instituts, directions d'unité de formation, de département ou d'UFR, équipes pédagogiques de mention/spécialité

Objectifs de la note

La note présente l'organisation du bilan à mi-parcours de l'accréditation 2022-2028 mise en place à l'université de Bordeaux. Ce chantier offre l'opportunité de tester les dispositions à prendre pour préparer l'établissement au processus d'autoévaluation Hcéres¹ posant les bases d'une préparation rigoureuse de la future accréditation (2028-2033).

L'année 2023-2024 a permis de s'assurer de l'appropriation par les équipes pédagogiques des feuilles de route des mentions comme outil de pilotage des transformations de l'offre de formation validées par la CFVU en décembre 2020.

En 2024/2025, le bilan à mi-parcours du contrat d'accréditation s'inscrit dans la continuité du suivi des feuilles de route des mentions et son objectif est double :

- 1- Faire un point d'étape sur la réalisation des engagements pris, en lien avec le cadrage de l'accréditation actuelle.
- 2- Mettre en place et tester une organisation interne à même de répondre efficacement à l'auto-évaluation qui aura lieu en 2025-2026.



Le bilan mi-parcours devra permettre de dégager les lignes de force des formations par communauté et à l'échelle de l'établissement, mais aussi les points faibles et les pistes d'amélioration. Il permettra également de partager le plus largement possible les bonnes pratiques.

Parmi l'ensemble des enjeux de transformation du cadrage de l'amélioration continue de l'offre de formation, **trois thématiques** ont été sélectionnées cette année en concertation entre les vice-présidences concernées et les directions de collèges et d'instituts de formation :

- réussite des étudiants et professionnalisation ;

¹ Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

- adossement des formations à la recherche ;
- personnalisation et flexibilisation des parcours étudiants.

Elles feront donc l'objet d'une analyse approfondie par les responsables de mentions/spécialités et les directions de collèges et instituts.

I. Le cadre général du chantier

Le bilan à mi-parcours de l'accréditation 2022-2028 a pour objectif de présenter un état des lieux et une analyse de la situation sur les trois thématiques sélectionnées, de rendre compte des évolutions réalisées depuis le début de l'accréditation actuelle et enfin de mesurer le chemin encore à parcourir jusqu'à la fin de l'accréditation en 2022-2028. Les éléments rassemblés et analysés seront mobilisables dans le cadre du processus d'autoévaluation Hcéres en 2025-2026 et plus largement ils serviront d'éléments de réflexion pour définir l'offre de formation de la prochaine accréditation.

Le cadrage de l'Université de Bordeaux

Amélioration continue de l'offre de formation

La stratégie d'amélioration continue de l'offre de formation de l'université de Bordeaux a été validée par la CFVU en décembre 2020². Elle s'appuie sur les textes en vigueur et définit les axes et actions prioritaires de l'établissement. L'enjeu principal de l'amélioration continue de l'offre de formation consiste à créer les conditions favorables permettant aux responsables pédagogiques d'installer les formations, de les ajuster, de les transformer, de les arrêter ou d'en créer en lien avec les contextes pédagogiques et l'environnement qu'elles peuvent appréhender. Les éléments de cadrage ont ainsi vocation à être progressivement appropriés et opérationnalisés par les responsables de mention/spécialité au cours du contrat 2022-2028.

Programme NewDEAL

La démarche du bilan à mi-parcours est cohérente avec les actions menées dans le cadre du programme NewDEAL centré sur la réussite des étudiantes et des étudiants de licence en visant à établir de nouveaux modèles d'apprentissage mieux adaptés à leurs besoins. Il a permis lors de sa première phase d'expérimenter un certain nombre de transformations qui ont aidé à définir les axes stratégiques du cadrage de l'amélioration continue de l'offre de formation. Lors de la deuxième phase, le programme accompagne la transformation portée à l'échelle de l'établissement en apportant l'impulsion souvent nécessaire aux transformations à engager.

Le bilan à mi-parcours représente une étape importante de diagnostic et d'état des lieux dans le cadre de l'étude d'un plan de transformation (PdT).

Les travaux du programme NewDEAL seront mis à profit des équipes pour étayer le bilan à mi-parcours en particulier sur la flexibilisation des parcours et la réussite étudiante.

Synergie avec la procédure d'autoévaluation du Hcéres

Le bilan à mi-parcours est construit en adéquation avec le processus d'autoévaluation dans le sens où les thématiques sélectionnées reprennent des priorités du référentiel Hcéres. Il constitue un travail préparatoire à l'autoévaluation. La méthodologie proposée vise à aider les composantes et services à tester leur organisation interne pour s'assurer de la parfaite maîtrise du processus d'autoévaluation l'an prochain. Pour illustration, le bilan à mi-parcours s'appuie sur les critères du référentiel Hcéres, actuellement disponibles, et sur tout document utile fourni par le Hcéres.

Les trois thématiques du bilan

Le bilan à mi-parcours va caractériser de manière quantitative et qualitative les actions menées à l'échelle des formations, des collèges et instituts et de l'établissement sur les trois thématiques sélectionnées :

² [Note de cadrage amélioration continue de l'offre de formation](#)

- **La réussite étudiante et la professionnalisation**

La réussite étudiante représente une des principales priorités de l'établissement dans le domaine de la formation. Dans le cadre du bilan à mi-parcours, la thématique « réussite étudiante et professionnalisation » se concentrera sur les trois dimensions suivantes:

- le suivi et l'analyse quantitative de la réussite et de la professionnalisation ;
- l'analyse de l'impact des dispositifs pédagogiques mis en œuvre au sein des mentions/spécialités pour faciliter la réussite et la professionnalisation ;
- l'analyse de l'impact des dispositifs d'accompagnement à la réussite et à la professionnalisation.

La définition de la notion de « réussite » dans ce bilan sera détaillée dans un guide méthodologique mis à disposition des équipes pédagogiques.

- **L'adossement à la recherche**

L'université de Bordeaux en qualité d'Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) a vocation à développer et construire une offre de formation en lien avec la recherche académique. Les objectifs sont la mise en œuvre d'une formation à la fois à et par la recherche, selon des degrés divers, dans tous les cursus et à tous les niveaux, et cohérente de la licence au doctorat. Il s'agit notamment de permettre à tous nos étudiants de développer les capacités qui leur permettront de s'adapter aux nouveaux enjeux et à une mutation à court terme des métiers qui est sans précédent.

Cette thématique sera construite en étroite collaboration avec la vice-présidente recherche et mobilisera les directions des départements et laboratoires de recherche.

Le bilan à mi-parcours devra faire état de la diversité des dispositifs mis en place pour garantir cet adossement depuis la participation des enseignants-chercheurs ou des chercheurs à la formation des étudiants jusqu'à la mobilisation d'activités de mise en situation ou de stages de recherche au sein des laboratoires.

L'adossement de la formation à la recherche peut également prendre la forme d'une mobilisation de travaux de recherche concernant l'enseignement d'une discipline ou d'une démarche réflexive des enseignants – chercheurs et enseignants sur leurs pratiques pédagogiques (démarche SoTL pour Scholarship of Teaching and Learning). Il peut également être impulsé par la coopération européenne et internationale.

- **La personnalisation et la flexibilisation des parcours**

La personnalisation et la flexibilisation des parcours répondent à un des axes stratégiques de la politique de l'établissement qui consiste à adapter les cursus de formation des étudiants à leur projet personnel et professionnel tout en garantissant un socle commun de formation. Elles permettent également d'ouvrir nos formations à des publics parfois éloignés ou en difficulté, notamment aux étudiants à besoins spécifiques, aux étudiants salariés et plus largement aux stagiaires de la formation continue. Elles peuvent contribuer à faciliter l'accès de nos étudiants à des opportunités européennes et internationales. L'analyse de la flexibilisation des parcours dans le cadre du bilan mi-parcours s'appuiera sur les travaux issus du programme NewDEAL et plus largement sur les discussions du séminaire sur la flexibilisation des parcours organisées à Bordeaux en mars 2025 par les programmes NewDEAL et Neptune (NCU de l'université de Nantes).

Le recueil des éléments du bilan à mi-parcours sur les trois priorités ci-dessus s'appuiera sur des outils mis à disposition des équipes pédagogiques et des directions des composantes. Il fera l'objet d'un travail collaboratif d'analyses quantitatives opéré par les services support de l'établissement et qualitatives produites en lien avec collèges et instituts (voir paragraphe sur le rôle des acteurs ci-après).

Le périmètre des formations concernées dans le cadre du bilan à mi-parcours

Le bilan mi-parcours concerne l'ensemble des formations de l'université de Bordeaux concernées par l'autoévaluation de 2025-2026, hormis les diplômes d'État en santé, les certificats et le doctorat :

- les mentions de licence générale, de licence professionnelle, y compris les spécialités de bachelor universitaire de technologie;
- les mentions de master, y compris les mentions MEEF ;
- les DEUST, le DNO, le DAEU B, CPBX et la capacité en droit.

II. L'organisation du bilan à mi-parcours

L'organisation du bilan à mi-parcours doit garantir l'atteinte des objectifs fixés ci-dessus à savoir :

- la mesure sur la moitié de la période de l'accréditation actuelle de l'atteinte des engagements pris dans le cadre du processus d'amélioration continue de l'offre de formation de l'université de Bordeaux ;
- la prise en compte des évolutions qui vont avoir lieu, qu'il convient de projeter et programmer sur la durée restante du contrat d'accréditation actuel ;
- la possibilité pour les collèges et instituts de partager et apporter des réponses adaptées dans le cadre des trois thématiques spécifiques en vue de la préparation de l'autoévaluation.

Bilans mi-parcours à différents niveaux

Le bilan mi-parcours doit se comprendre en fonction du niveau de responsabilité des différents acteurs. Ainsi la première brique sera constituée des bilans mi-parcours des formations établis sous la responsabilité de leurs responsables ou les personnes en faisant office (responsable de département d'IUT pour les BUT par exemple). De ces bilans par formation, sera construit le bilan mi-parcours à l'échelle de l'unité de formation, faculté ou UFR. Il permettra de dresser un bilan de la manière dont les trois priorités sont déployées à cette échelle. Ensuite les directions des collèges et instituts établiront le bilan à l'échelle de leur périmètre, ces derniers venant alimenter le bilan porté à l'échelle de l'établissement, qui sera présenté devant la CFVU de septembre 2025. Cette manière de procéder à l'échelle des trois thématiques sélectionnées permettra de tester le dispositif qui sera mis en place l'an prochain dans le cadre de l'autoévaluation pour construire le rapport d'autoévaluation des formations, des collèges, instituts de formation et de l'université de Bordeaux.

L'accompagnement des équipes

Les directions de collèges et instituts ainsi que les équipes pédagogiques des formations seront accompagnées dans le bilan mi-parcours par la production par les services concernés des indicateurs disponibles sur les trois thématiques et la mise à dispositions d'outils (cf III ci-après). Le principe d'accompagnement à la demande tel qu'il a été mis en place l'an dernier dans le cadre du chantier de suivi des feuilles de route sera reconduit sur la base d'une adresse e-mail unique de contact.

Le rôle des acteurs

- **Pilotage du chantier**

Le vice-président formation et vie universitaire assure le pilotage politique du chantier du bilan à mi-parcours. Son portage est assuré par la Direction de la formation et de la gestion des cursus (DFGC) au sein du pôle Formation, Insertion Professionnelle et Vie Universitaire (FIPVU) en lien étroit avec la Mission d'appui à la pédagogie et à l'innovation (MAPI) et la Direction de l'Analyse Economique et Statistique (DAEES).

La réalisation du bilan à mi-parcours repose sur un dialogue interne renforcé entre les responsables de mention/spécialité, les directions des collèges, instituts de formation et composantes, les vice-présidences concernées par les thématiques sélectionnées : vice-présidence recherche pour l'adossement des formations à la recherche ; vice-présidence orientation et insertion professionnelle (OIP) et vice-présidence étudiant pour la réussite étudiante et la professionnalisation, chacun devant bien identifier son rôle en fonction de ses responsabilités et des principes de subsidiarité tels que fixés dans les statuts de l'établissement. La coordination étroite des services supports est assurée par la DFGC³.

Le tableau ci-dessous vise à répondre à ces impératifs :

³ Services supports : MAPI, Mission d'appui à l'orientation et à l'insertion professionnelle (MAOIP), DAEES, Direction de la planification stratégique (DIPSI), Direction du développement par l'innovation, l'entrepreneuriat, et le lien avec les acteurs socio-économiques (DIESE), Direction des systèmes d'information (DSI), Direction des relations internationales (DRI), Direction de la communication (DIRCOM), Pôle recherche, international, partenariats et innovation (RIPI).

• **Tableau des rôles et responsabilités**

Acteurs	Rôle
VP Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Piloter politiquement le chantier en articulation avec la DFGC, le directeur général des services adjoint (DGSa) et les VP concernés (VP OIP, Recherche, VP étudiant).
DFGC / Pôle FIPVU	<ul style="list-style-type: none"> • Porter et coordonner le chantier. • Proposer le plan d'action et les outils relatifs à la réalisation des bilans à mi-parcours en concertation avec les différents acteurs. • Produire le guide méthodologique. • Accompagner les acteurs du chantier dans la production des bilans à différents niveaux de responsabilité. • Produire le bilan à mi-parcours de l'établissement et les recommandations d'organisation pour préparer l'autoévaluation. • Etablir le retour d'expérience sur la méthode testée et proposer les modifications nécessaires en vue de la préparation de l'autoévaluation Hcéres.
Directions de collèges et instituts de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Co-construire avec l'équipe projet la méthodologie du bilan à mi-parcours. • Proposer et formaliser une organisation interne de pilotage du chantier à l'échelle du collège ou de l'institut de formation. • Produire le bilan mi-parcours à l'échelle du collège ou de l'institut de formation sur les trois thématiques sur la base de la trame proposée. • Au regard du bilan, anticiper l'organisation à mettre en place en vue de la campagne d'autoévaluation Hcéres.
Responsables de mention/spécialités	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place le pilotage interne à la mention/spécialité ou de la formation du chantier. • Compléter les outils d'analyse et les indicateurs mis à disposition par les services. • Produire le bilan mi-parcours à l'échelle de la mention/spécialité sur les trois thématiques. • Mettre à jour la feuille de route de la mention si besoin. • Au regard du bilan, anticiper l'organisation à mettre en place pour l'autoévaluation Hcéres.
Direction de l'analyse économique et des études statistiques / Observatoire de formation et de la vie étudiante / Pôle PAS	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les indicateurs quantitatifs relatifs aux trois thématiques en s'inspirant des indicateurs Hcéres. • Identifier les indicateurs disponibles. • Identifier les acteurs en mesure de produire les indicateurs manquants. • Mettre à disposition des équipes pédagogiques et des collèges et instituts, les indicateurs les concernant. • Produire l'ensemble des indicateurs du Hcéres pour préparer l'autoévaluation.
MAPI/ Equipe NewDEAL / Pôle FIPVU	<ul style="list-style-type: none"> • Nourrir la réflexion des responsables de mention/spécialité et des directions de collèges ou instituts de formation sur le bilan des trois thématiques sélectionnées. • Apporter l'expertise de l'Open Lab In'Pact pour ce qui concerne la prise en compte de la démarche SoTL.

	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner à l'appréciation qualitative du positionnement des formations en termes de réussite étudiante et flexibilisation des cursus. • Accompagner les collèges et instituts dans l'écriture et l'actualisation des feuilles de route de mention sur les trois thématiques identifiées. • Nourrir la réflexion sur de possibles ajustements de l'outil « feuilles de route ».
Direction de la communication / Pôle AGRH	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur les objectifs, les grandes étapes et les avancées du chantier (message à la communauté, newsletter, site « enseigner.u-bordeaux.fr »...). • Créer un espace dédié au bilan mi-parcours sur le site « enseigner.u-bordeaux.fr » (note de cadrage, présentation...). • Accompagner la production des supports de communication.
MAOIP / Pôle FIPVU	<ul style="list-style-type: none"> • Produire l'analyse des indicateurs en lien avec la réussite étudiante et la professionnalisation à l'échelle de l'établissement. • Accompagner les équipes pédagogiques et les collèges et instituts dans l'analyse de la réussite étudiante et de la professionnalisation sur leur périmètre de responsabilité. • Participer à l'élaboration du guide méthodologique.
Pôle RIPI	<ul style="list-style-type: none"> • Co-construire la méthodologie sur la thématique adossement des formations à la recherche. • Identifier les indicateurs pertinents sur la thématique • Partager les éléments disponibles dans les feuilles de route des mentions. • Mobiliser les directions des laboratoires et des départements de recherche. • Alimenter le guide méthodologique à partir des données collectées. • Contribuer à la production du bilan mi-parcours de l'établissement sur cette thématique.

III. Support et outils mis à disposition des équipes de direction et des responsables de mention/spécialité

Les indicateurs utilisés dans le bilan

Pour constituer le bilan, les indicateurs Hcéres en lien avec les trois thématiques seront utilisés. Ils sont répartis dans 6 références et 14 critères du référentiel Hcéres de la vague A (cf Annexe 2).

En cas de besoin, d'autres indicateurs pourront être mobilisés.

Supports

En lien avec les documents fournis par le Hcéres, des supports propres à l'établissement seront mis à disposition des équipes et contributeurs sur un l'espace dédié UBCloud.

A destination des responsables de mention/spécialité

- un tableau par mention/spécialité (Cf annexe 3 : extrait) réduit aux critères énoncés et pré-complétés par les indicateurs quantitatifs suivis par l'établissement. Il appartient au responsable de mention/spécialité ou aux services des composantes ou du collège de compléter les indicateurs manquants si disponibles en interne ;
- un guide méthodologique sera mis à disposition des équipes pédagogiques accompagnant le tableau permettant de faciliter le remplissage des attendus qualitatifs du Hcéres, en lien avec les sections correspondantes dans les feuilles de route.

A destination des directions de collèges et d'instituts de formation :

- une trame de document de synthèse (Cf annexe 5 en cours de construction) afin de produire le bilan mi-parcours à l'échelle de la composante. Ce bilan s'inspirera des documents remplis par les responsables de mention/spécialité ou de formation de leur périmètre.

L'anticipation de l'autoévaluation : expérimentation et stabilisation des outils

Le bilan à mi-parcours anticipe l'autoévaluation globale de l'an prochain du point de vue méthodologique sur l'ensemble du processus. Il permettra :

- d'ajuster, si nécessaire, la méthodologie pour la rendre la plus pertinente et opérationnelle possible ;
- de capitaliser l'analyse sur les trois thématiques sélectionnées qui ne devra faire l'objet que d'un ajustement ponctuel l'an prochain dans le cadre de l'autoévaluation Hcéres ;
- de tester à petite échelle le pilotage d'un chantier d'autoévaluation et en particulier la cohérence du rôle des différents acteurs, mais aussi la validation des différentes étapes par les directions des composantes, collèges et instituts de formation.

IV. Découpage du chantier du bilan mi-parcours en workpackages

Le chantier bilan mi-parcours est structuré en 4 workpackages portés par des services support leaders.

WP 0 : Coordination du bilan mi-parcours - DFGC

Leader	Rôle	Acteurs impliqués	Livrables
<p>Direction et opérationnalisation du projet : Directrice de la DFGC, Florence Astien</p> <p>Mise en place des processus et du suivi : Chef de projet DFGC, Sarah Gacem</p>	<p>Il assure la coordination et la gestion du projet dans son ensemble. Il est notamment en charge de la rédaction de la note de cadrage du chantier, de la stratégie mise en œuvre et de la planification. Il s'assure de l'atteinte des objectifs identifiés et notamment d'établir l'écart entre les objectifs fixés par l'établissement à la fin de l'accréditation et la réalisation à mi-parcours.</p> <p>Il vérifie le respect des éléments de cadrage.</p> <p>Il vérifie le respect des objectifs/engagements de l'établissement pour l'ensemble des mentions/spécialités de l'établissement.</p>	<p>VP formation et vie universitaire</p> <p>DGSA formation</p> <p>Directeur MAPI</p>	<p>Note de cadrage</p> <p>Supports</p> <p>Espace de dépôt</p> <p>Guide méthodologique</p> <p>Production du bilan à l'échelle de l'établissement et des conclusions</p> <p>Evaluation de la capacité de l'établissement à anticiper l'autoévaluation Hcéres</p>

WP1 : La communication - DIRCOM

Leader	Rôle	Acteurs impliqués	Livrables
<p>Chargé de communication : Norbert Loustaunau</p>	<p>Il communique sur les objectifs, les grandes étapes et les avancées du chantier (message à la communauté, newsletter, site enseigner...).</p>	<p>DFGC</p> <p>DAEES</p> <p>Observatoire de la formation et de la vie étudiante</p>	

	<p>Il crée un espace dédié au bilan mi-parcours sur le site enseigner (note de cadrage, présentation...).</p> <p>Il accompagne la production des supports de communication.</p>		
--	---	--	--

WP2 : Définition des indicateurs, collecte et traitement des données recueillies – DFGC/PAS

Leader	Rôle	Acteurs impliqués	Livrables
<p>Chef de projet DFGC : Sarah Gacem</p> <p>Chef de service DAEES : Simon Macaire</p>	<p>Il identifie les données déjà existantes dans les services centraux.</p> <p>Il répertorie les indicateurs existants.</p> <p>Il définit les indicateurs manquants en central.</p> <p>Il identifie par thématique les actions à mettre en place dans les collèges et instituts et dans les laboratoires de recherche.</p>	<p>PAS</p> <p>DFGC</p> <p>NewDEAL</p> <p>RIPI</p> <p>MAOIP</p> <p>MAPI</p> <p>Collèges et instituts (Directions et EPM)</p>	<p>Tableau de correspondance entre bilan mi-parcours, référentiel Hcéres et feuilles de route de mention.</p> <p>Tableau à compléter par mention/spécialité</p> <p>Evaluation de la capacité de l'établissement à anticiper l'autoévaluation de l'HCERES</p>

WP3 : Analyse de la correspondance entre feuilles de route de mention et bilan à mi-parcours – DFGC/MAPI

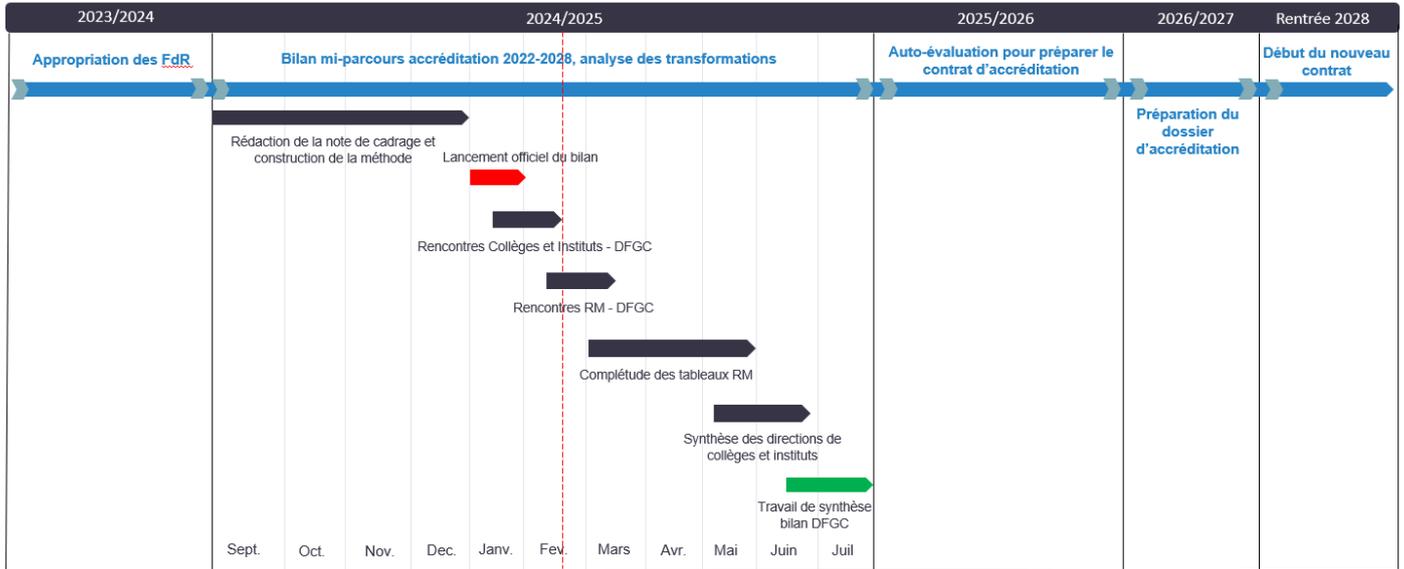
Leader	Rôle	Acteurs impliqués	Livrables
<p>Direction DFGC : Florence Astien</p> <p>Chef de projet DFGC : Sarah Gacem</p> <p>Direction MAPI : Sebastien Tournaux</p> <p>Chef de projet MAPI : Lucas Pasqualinotto</p>	<p>Il identifie dans les feuilles de route les éléments qui permettront de renseigner le bilan mi-parcours dans les trois thématiques préalablement définis.</p> <p>Il établit un guide méthodologique en vue de préparer l'autoévaluation Hcéres.</p>	<p>MAPI et DFGC</p> <p>Collèges et instituts (Directions et EPM)</p>	<p>Guide méthodologique de complétude des tableaux de mention/spécialité</p> <p>Amélioration outil feuille de route</p> <p>Evaluation de la capacité de l'établissement à anticiper l'autoévaluation Hcéres</p> <p>Guide méthodologique pour l'autoévaluation Hcéres</p>

Calendrier et séquences

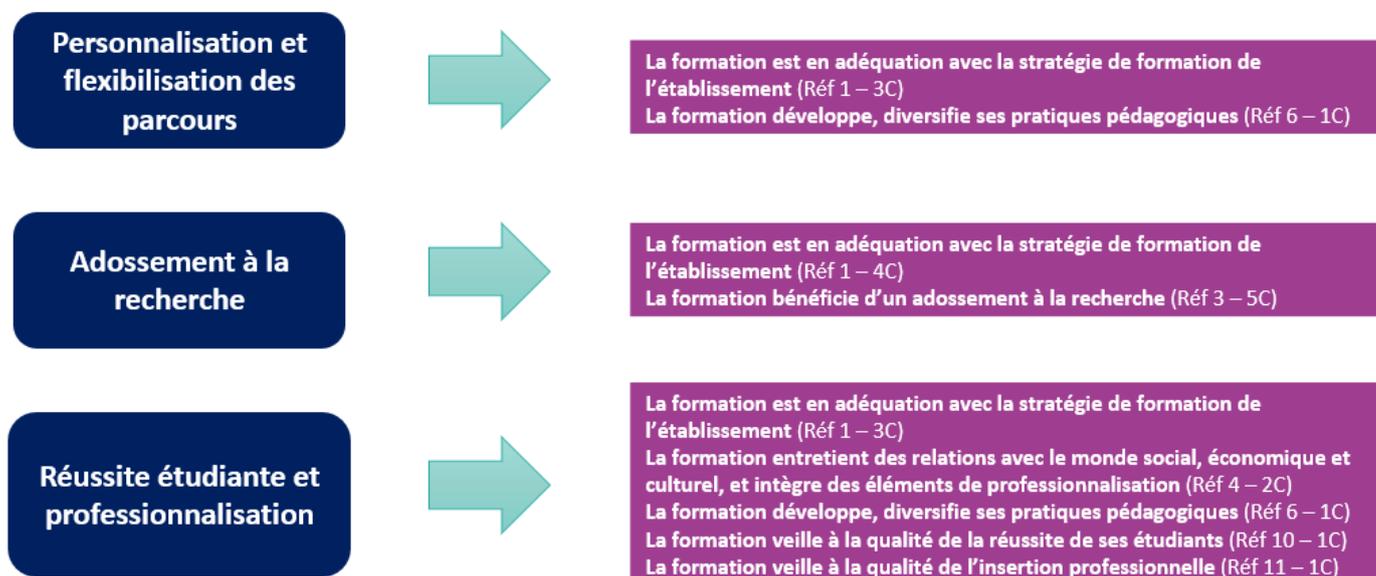
Élaboration de la note de cadrage sur la démarche du bilan à mi-parcours	Septembre-Décembre 2024
Conception et rassemblement des supports et outils Création d'un espace de partage sous UBCloud Présentation aux services centraux : PAS, MAPI, COM...	Septembre-Décembre 2024 19 décembre 2024 13 janvier 2025
Comité direction formation : Présentation du chantier et de la note de cadrage dans sa version initiale	
Cycle de rencontres et d'échanges dans chacun des collèges et instituts : présentation des enjeux, du processus, de la méthode d'accompagnement, du calendrier et des outils. Adaptation du chantier à leurs spécificités.	15 Janvier – 7 Février 2025
Finalisation du cadrage et partage avec les collègues et instituts Diffusion de la note de cadrage sur le bilan à mi-parcours	10 février 2025
Présentation aux responsables de mention/spécialité (lancement du chantier avec les directions) : présentation des enjeux, du processus, de la méthode d'accompagnement, du calendrier et des outils. Présentation en CFVU pour validation de la note de cadrage	10 - 28 Février 2025 20 février 2025
Temps de travail des responsables de mention/spécialité	10 Mars - 9 mai 2025
Travail de synthèse des directions de collègue et d'instituts de formation Rencontre point d'étape avec la DFGC	9 mai - 10 juin 2025 14 - 18 avril
Travail de synthèse à l'échelle de l'établissement (WP0) à partir des retours des directions des collèges et instituts en vue de la préparation du bilan établissement	10 Juin - 15 juillet
CODIR-Formation : Point d'étape Point d'étape auprès des élus en CFVU Restitution, élaboration d'un document de synthèse du bilan présenté en CFVU et étapes de validation.	16 juin 26 juin 2025 Fin septembre 2025

Annexe 1 : Calendrier général du processus de construction de la future offre de formation

Séquençage menant au début du nouveau contrat d'accréditation



Annexe 2 : Indicateurs HCERES retenues en lien avec les trois thématiques du bilan



<p>Référence 1 : La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement</p> <p>C1. La formation définit ses objectifs et ses débouchés, en cohérence avec les ambitions, les orientations, pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement.</p> <p>C2. La formation est construite en cohérence et en complémentarité avec les autres formations du même cycle et en articulation avec celles des autres cycles avec lesquelles elle s'inscrit en continuum, au sein de l'établissement et/ou du site</p> <p>C4. La formation intègre l'apport de la pluridisciplinarité et de l'interdisciplinarité dans sa finalité et dans son contenu</p> <p>C5. La formation intègre les enjeux de la transition écologique, en cohérence avec le Plan climat-biodiversité et transition écologique de l'Enseignement supérieur et de la Recherche</p>
<p>Référence 3 : La formation bénéficie d'un adossement à la recherche</p> <p>C1. La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité.</p> <p>C2. Des enseignants-chercheurs et des chercheurs des disciplines de la formation participent aux enseignements.</p> <p>C3. La formation et les unités de recherche auxquelles elle est adossée mettent en place, à l'intention des étudiants, un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche</p> <p>C4. La formation inclut une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie</p> <p>C5. La formation à et par la recherche incluse dans la formation s'appuie sur les services de documentation, en matière de contribution de leurs personnels aux contenus de formation, d'acquisition de ressources, d'accès des étudiants à celles-ci</p>
<p>Référence 4 : La formation entretient des relations avec le monde social, économique et culturel, et intègre des éléments de professionnalisation</p> <p>C1. La formation prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels du territoire pour définir ses débouchés, sa finalité et ses contenus, en cohérence avec sa fiche RNCP. Elle associe les acteurs sociaux, économiques et culturels à cette démarche, et valorise auprès d'eux les compétences auxquelles elle forme</p> <p>C4. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus</p>
<p>Référence 6 : La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques</p>

C1. La formation diversifie ses méthodes pédagogiques pour favoriser la réussite de ses étudiants, le cas échéant en participant aux actions prévues par les projets du PIA et de France 2030

Référence 10 : La formation veille à la qualité de la réussite de ses étudiants

C1. La formation veille à la qualité de la réussite de ses étudiants, en mettant en place des dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement de leurs études, et en s'appuyant sur l'analyse de l'évolution de leurs taux de réussite et de l'impact de ces dispositifs sur ceux-ci.

Référence 11 : La formation veille à la qualité de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études de ses diplômés, au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

C1. La formation veille à la qualité du devenir de ses diplômés, en s'appuyant sur l'analyse tant des résultats de leur insertion professionnelle que de la nature de leur poursuite d'études, à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes

Annexe 3 : Tableau du bilan mi-parcours de mention/spécialité

En cours de consolidation

Annexe 4 : Trame de synthèse à destination des directions de composante

En cours de consolidation